



ZSC « Vallée du Gardon de Saint-Jean » - FR9101368

11^{ème} réunion du Comité de Pilotage Natura 2000
14 février 2019



Compte-rendu de réunion et relevé de décisions

Date de la réunion : 14/02/2019	Lieu de la réunion : Saint-Jean du Gard
Objet de la réunion : Bilan de l'année 2018 – Programme 2019	
Compte-rendu rédigé par : Karen JOYAUX – Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires (CC CAC-TS)	
PERSONNES PRESENTES A LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE	
François ABBOU, Président du comité de pilotage, Maire de Peyrolles, conseiller communautaire à la CC Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires Karen JOYAUX, chargée de mission Natura 2000, CC Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires	
Collège des services de l'état et établissements publics Nathalie LAMANDE, chef de projet Natura 2000, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie Sylvain MATEU, référent Natura 2000, Direction départementale des territoires et de la mer du Gard Méridith BERNABE, apprentie, Direction départementale des territoires et de la mer du Gard Cédric MAZAUURIC, technicien forestier Vallée Borgne, Office National des Forêts Patrick RUIZ, Agence Française pour la Biodiversité	
Collège des collectivités territoriales et des structures intercommunales Michel RUAS, Maire, Mairie de Saint-Jean du Gard Ludovic MOURGUES, Maire, Mairie de Sainte-Croix de Caderle Laurent CHARPY, 1^{er} adjoint, Mairie de Soudorgues Thierry MICHOTTE, Conseiller municipal, Mairie de Thoiras Béatrice GALZIN, Office de Tourisme Mont Aigoual Causses Cévennes Rénald VAGNER, technicien rivière, EPTB Gardons Virginie GUIROY, Chargée de mission Charte Forestière – Pays des Cévennes, Alès Agglomération Rosine CABRIT, Responsable de la Maison de l'Eau, CC CAC-TS	
Collège des organismes socioprofessionnels, des gestionnaires et utilisateurs et des associations Bernard CABANNES, Syndicat des propriétaires forestiers du Gard et Association d'animation La Diligence Rosalie LEFEU, Ingénieur forestier, Syndicat des propriétaires forestiers du Gard Florence BRUN, Trésorière, SESNNG (Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard) Daniel KANIA, Président, SESNNG David ISSARTE, représentant de la Fédération de l'hôtellerie de plein air Norbert CAUSSE, Fédération des Chasseurs du Gard Didier MASSOT, Le Merlet	

Autres participants

Sylvette DEVARENNE, Habitante de Thoiras

Frédéric MAZER, éleveur à Corbès

Jean-Louis TEYSSIE, habitant de Saint-Jean du Gard, ancien chercheur environnementaliste à l'ONU

PERSONNES EXCUSEES

Dominique MEFFRAY, chargée de mission Natura 2000, DDT Lozère

Denis MAGNOL, Architecte Bâtiment de France, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie

Xavier WOJTASZAK et Yann DISSAC, Parc national des Cévennes

Jeannine BOURRELY, Elise BUCHET, Christine BOYER, CRPF

Yves DESMARET, Conseil départemental du Gard

Thomas VIDAL, Président de la CC CAC-TS

Louise SALATHE et Jacqueline MARTIN, Mairie de Sainte-Croix de Caderle

Luc CAPON, Site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet »

Bérenger REMY, Site Natura 2000 « Gorges de Rieutord, Fage, Cagnasses »

Guy MARJOLLET, Chambre d'agriculture du Gard

Comité départemental de tourisme de Lozère

Gard Tourisme

Arnaud ROSINACH, Le Merlet

Marie-Josée et Maxime VINCENT, Association Bouffée d'air, Corbès

Michel RUAS accueille les participants et indique qu'il est ravi d'accueillir la réunion du comité de pilotage sur sa commune.

François ABBOU, président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean », introduit la réunion en remerciant l'ensemble des participants, venus nombreux participer à cette réunion.

L'ordre du jour de la réunion est alors énoncé :

- Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir
 - Gestion administrative, financière et gouvernance
 - Gestion des habitats et des espèces
 - Amélioration des connaissances du territoire et suivis
 - Information, communication, sensibilisation
 - Accompagnement et mise en cohérence de projets
- Synthèse des actions 2019 et priorités
- Questions diverses

Il est proposé de travailler sur une **priorisation des actions**, de manière expérimentale. Un tableau recensant toutes les actions proposées pour 2019 est distribué à l'ensemble des participants. François ABBOU et Karen JOYAUX ont déjà indiqué les actions qui leur semblaient prioritaires, qui peuvent être rediscutées. Dans les actions non prioritaires, il est proposé que chaque participant indique une note selon le degré de priorité qu'il attribue à l'action. La synthèse est présentée en fin de compte-rendu.

Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir

-Gestion administrative, financière et gouvernance

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

La loi de finances 2019 prévoit une dotation budgétaire destinée aux communes dont une part importante du territoire est classée en site Natura 2000.

Nathalie LAMANDE précise qu'on ne sait pas encore précisément comment sera appliquée cette DGF liée aux sites Natura 2000.

Sylvain MATEU estime que cette loi concernera beaucoup de communes car la majorité des sites Natura 2000 sont en milieu rural et que les sites Natura 2000 couvrent une superficie significative du territoire.

François ABBOU indique que cette DGF a probablement été créée pour compenser le non-remboursement de l'exonération de la Taxe Foncière Non Bâtie dans le cadre de charte Natura 2000 ou contrats.

Sylvain MATEU fait remarquer que sur le site Natura 2000 il n'y a eu qu'une charte Natura 2000 concernant des milieux (et donc éligible à l'exonération de la Taxe Foncière Non Bâtie) signée. Il se trouve qu'elle est située sur la commune de Peyrolles. Dans d'autres cas de figure, sur d'autres sites Natura 2000, la perte financière a pu être conséquente en effet pour certaines communes.

Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir

-Gestion des habitats et des espèces

Contrats Natura 2000 - Corbès

Sylvain MATEU complète la présentation en indiquant qu'il a réalisé la réception des travaux ce matin. Le chantier a été très bien réalisé, les travaux sont conformes au cahier des charges. Malgré quelques péripéties, il s'agit d'un beau projet, bien réalisé, d'un peu moins de 5 ha. Il tient à remercier les propriétaires, l'éleveur et l'animatrice Natura 2000 qui ont travaillé ensemble. Au-delà de l'intérêt écologique, ce projet a du sens au vu de l'intérêt pastoral et patrimonial qu'il porte.

Frédéric MAZER, porteur du contrat, précise que ce projet a permis la consolidation de l'installation agricole de son nouvel associé. Ce type de projet a donc beaucoup de sens puisqu'il répond à des enjeux écologiques mais aussi économiques, le tout dans une dimension collective.

Il pense qu'il pourrait être intéressant de mettre en place un panneau de communication expliquant les objectifs de ce projet pour informer le public.

Nathalie LAMANDE explique qu'un panneau de ce type ne peut être financé par Natura 2000 dans le cadre d'un contrat Natura 2000 que si cela est prévu dès le départ. **Sylvain MATEU** pense que cela n'aurait pas été pertinent car l'avance de trésorerie aurait été supportée par l'éleveur. Ce type de panneau peut aussi être financé directement par l'animation Natura 2000, s'il est prévu au budget.

Contrats Natura 2000 - Réunion d'information pour les forestiers

Rosalie LEFEU a échangé avec **Elise BUCHET** (CRPF) sur le sujet le matin même. Le CRPF constate très peu de présence dans les réunions qu'il organise à l'attention des propriétaires forestiers malgré un nombre important d'invitations par courrier envoyé. Il ne semble donc pas pertinent de mobiliser un budget relativement conséquent (environ 1500€) pour un résultat très faible. Les participants approuvent cette conclusion.

Concernant les adhérents au Syndicat des forestiers gardois, **Rosalie LEFEU** indique relayer l'information lors des journées que le Syndicat organise et propose de continuer à le faire. Ils n'ont pas eu, pour le moment, de propositions ou d'idées de projets qui leur sont remontées.

Bernard CABANNES propose de faire de la communication par les mairies. **Michel RUAS** approuve et propose à l'animatrice Natura 2000 de rédiger un article qu'ils publieront dans le journal de la commune. Cet article sera envoyé également aux autres communes qui souhaiteraient faire de même.

L'article pourrait également être mis en forme et envoyé au CRPF et au Syndicat des forestiers pour diffusion lors des journées et événements qu'ils organisent.

Rosalie LEFEU indique que le CRPF et le Syndicat pourront intervenir pour valoriser un 1^{er} contrat forestier réalisé sous la forme d'une journée d'échanges d'expériences.

Sylvain MATEU précise que ce qui est important est de porter un projet qui a du sens avant tout. Les contrats Natura 2000 (hors MAE) sont des projets spécifiques qui ont valeur d'exemplarité mais qui ne peuvent pas être reproduits en masse.

Bernard CABANNES confirme qu'il a bien conscience qu'un contrat Natura 2000 n'a pas pour but de gérer une forêt mais pourrait par contre avoir un rôle d'exemple de ce qu'on peut faire de différent en gestion forestière. La mise en place d'un projet de contrat Natura 2000 forestier aurait également des répercussions positives sur l'appropriation de Natura 2000 sur le territoire, qui n'est pas toujours bien perçue.

Jean-Louis TEYSSIE demande comment sont évalués ces projets.

Karen JOYAUX répond que des indicateurs sont définis selon chaque projet. Sur le projet de Corbès, les pourcentages de recouvrement des strates herbacées et arborées, des milieux d'intérêt communautaire ainsi que des suivis photos et des observations ponctuelles de certaines espèces de flore ont été réalisés et seront mesurées régulièrement pour évaluer l'évolution des milieux.

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Bernard CABANNES demande pourquoi de nombreux agriculteurs ont souscrit des MAEC en 2015 et beaucoup moins les années d'après.

Karen JOYAUX répond que 2015 était la première année de la nouvelle programmation de la PAC. Tous les agriculteurs engagés en 2013 et 2014 ont donc renouvelé leurs engagements. De plus, des changements dans la nouvelle PAC ont incité de nouveaux agriculteurs à s'engager dans des MAEC.

Par ailleurs, concernant la sous-consommation des moyens financiers octroyés au PAEC, **Karen JOYAUX** évoque les raisons suivantes : sur-estimation du montant moyen d'un contrat car les contrats les plus importants s'étaient engagés en 2015, maec pas adaptées au territoire avec une rémunération trop faible, historique de la complexité du PAEC en 2015.

Charte Natura 2000

Michel RUAS indique qu'il n'arrive pas à connaître le détail du mode de calcul de la Taxe Foncière Non Bâtie et donc le potentiel manque à gagner s'il y a un engagement dans une charte Natura 2000.

Le suivi et le bilan de l'engagement de l'Association Sportive Automobile d'Alès dans la charte Natura 2000 pour la course de côte du Col St Pierre ne sont pas ressortis prioritaires car les enjeux sont faibles vis-à-vis de la protection des milieux et espèces d'intérêt communautaire.

Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir

-Amélioration des connaissances

Chauves-souris

Jean-Louis TEYSSIE demande quelles sont les menaces envers les chauves-souris.

Karen JOYAUX répond que les menaces principales sont liées aux insecticides qui diminuent la nourriture disponible pour les chauves-souris, qui sont insectivores. La diminution des gîtes est aussi une menace importante. Elle est liée à l'aménagement des combles ou à l'effondrement des toits de bâtiments à l'abandon.

Nathalie LAMANDE complète en indiquant que le dérangement durant l'hibernation est également une menace d'affaiblissement voire de mortalité chez les chauves-souris.

Thierry MICHOTTE indique que la commune de Thoiras, propriétaire de la grotte de Vallaurie, souhaite fermer définitivement la grotte pour des questions de sécurité.

Karen JOYAUX propose à la commune d'échanger avec eux pour leur proposer des grilles qui permettent le passage des chauves-souris (le surcoût éventuel de telles grilles pourrait être pris en charge par un contrat Natura 2000) et voir s'il est possible de mettre en place un suivi pour surveiller une éventuelle recolonisation de la grotte.

Thierry MICHOTTE indique également la présence de chauves-souris dans un bâtiment lui appartenant durant l'été.

Karen JOYAUX reprendra contact avec lui à ce sujet.

Un autre participant au COPIL a indiqué la présence de chauves-souris dans un bâtiment lui appartenant.

Karen JOYAUX contactera le GCLR (Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon) pour tenter de les mobiliser sur une journée sur les différents lieux.

Rosalie LEFEU indique que le site Natura 2000 de la Vallée du Galeizon mène des actions similaires et qu'ils ont notamment développé une plaquette à l'attention des habitants pour que ces derniers se signalent s'ils ont des chauves-souris chez eux. **Karen JOYAUX** se rapprochera d'eux.

Rénauld VAGNER indique qu'il existerait également une plaquette assez ancienne sur les chauves-souris au sein du Parc national des Cévennes. **Karen JOYAUX** leur posera la question.

François ABBOU rappelle les actions du Syndicat Mixte Départemental d'Electrification et du Parc National des Cévennes en terme de lutte contre la pollution lumineuse, actions bénéficiant directement aux chauves-souris.

Nathalie LAMANDE indique qu'il pourrait être pertinent de recruter une personne avec des compétences sur les chauves-souris vu les enjeux potentiels sur ce site.

Castor

Michel RUAS demande que faire dans le cas de travaux de rénovation des ponts en présence de huttes de castors occupées qui vont devoir être détruites.

Sylvain MATEU l'oriente vers l'ONCFS qui pourra le conseiller.

Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir

-Information, communication, sensibilisation

Panneaux de communication et enjeux « eau »

Didier MASSOT indique que les panneaux du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet » contiennent des informations fausses, il demande comment a été rédigé le contenu des panneaux et s'il y a eu un comité de relecture.

Karen JOYAUX répond qu'elle ne sait pas, c'est l'animateur Natura 2000 qui a géré ce projet.

Didier MASSOT propose de faire remonter les erreurs qu'il a trouvées aux deux animateurs Natura 2000. Il trouve également que ces panneaux stigmatisent le public vacancier en les ciblant de manière infondée et pointe l'incohérence des politiques locales qui souhaitent attirer des touristes, 1^{ère} économie du secteur, et en même temps les montrent du doigt quand ils sont présents.

Jean-Louis TEYSSIE fait part de ses constatations et observations sur les pollutions dans les rivières cévenoles. Il a été choqué en arrivant ici il y a quelques années de constater autant de déchets dans les rivières, notamment des déchets plastiques se transformant probablement en pollution par les nano-plastiques. Ces panneaux lui semblent très intéressants et bien faits pour sensibiliser les baigneurs sur leur lieu de baignade. Il lui semble extrêmement important de communiquer sur ces sujets.

Didier MASSOT rappelle que les pollutions ne viennent pas que des baigneurs mais de tous les habitants du bassin versant et sont liées à nos modes de vie. C'est par l'angle du changement de nos modes de vie qu'on arrivera à un résultat.

Florence BRUN pense également que l'éducation et la sensibilisation sont à la base de tout changement en faveur de l'environnement.

Rosine CABRIT détaille les actions de sensibilisation que va mettre en place la Maison de l'Eau aux Plantiers cette année. En partenariat avec Jean-Louis TEYSSIE, la Maison de l'Eau présentera différents aquariums représentant les différents écosystèmes aquatiques cévenols (sur substrats de granit, schiste, basalte, calcaire) ainsi que des aquariums représentant les différentes pollutions pouvant être rencontrées (métaux lourds, pollutions plastiques, mégots, etc.). Il y aura également une exposition de photographies sous-marines et de nombreuses animations tout au long de la saison. La Maison de l'Eau ouvrira le 4 mai 2019.

Des échanges commencent également sur le sujet des barrages de baignade réalisés durant l'été.

Etant donné le temps relativement avancé de la réunion, **Didier MASSOT** demande à ce que soit organisé un groupe de travail spécifiquement sur l'eau. Les participants approuvent cette décision.

Karen JOYAUX et **Sylvain MATEU** rappellent que beaucoup de sujets liés à l'eau relèvent de la compétence de l'EPTB des Gardons (risque inondation/gestions quantitative et qualitative de l'eau/préservation et restauration de milieux aquatiques). Les actions réalisées dans le cadre du site Natura 2000 ne se substituent pas aux actions mises en place par l'EPTB mais sont complémentaires. Sur les actions de sensibilisation et concernant les habitats et espèces d'intérêt communautaire, les actions Natura 2000 sont particulièrement légitimes. Les actions que pourra mener l'animatrice devront être en lien direct avec les enjeux du site Natura 2000 et les missions qui lui sont attribuées et proportionnées aux moyens financiers alloués au site Natura 2000.

Le groupe de travail sera organisé en étroite collaboration avec l'EPTB des Gardons, en tant que partenaire.

Rénaud VAGNER rappelle que les compétences et les moyens financiers de l'EPTB ne lui permettent pas de lancer des programmes de recherche pointus. Par contre, l'EPTB échange régulièrement avec des chercheurs sur ces thématiques et leur a fait remonter récemment les besoins du territoire, notamment sur ces thématiques.

Participation à des manifestations

L'animatrice ne pourra pas participer à toutes les manifestations évoquées, elle souhaiterait un positionnement du COPIL sur les manifestations à privilégier. Elle participera cette année à la Foire à Saumane avec Rosine CABRIT de la Maison de l'Eau (stand commun et animations réalisées par chacune).

Concernant la Journée de l'arbre, de la plante et du fruit à Saint-Jean du Gard, l'avantage est le nombre de visiteurs important présent. Les visiteurs ne sont pas seulement des locaux mais beaucoup de locaux sont également présents. **Sylvette DEVARENNE** se demande s'il est pertinent que l'animatrice Natura 2000 soit

présente à cette manifestation car les visiteurs ne viennent pas pour se renseigner sur ce sujet et n'ont pas de raison de s'arrêter au stand. **Rosalie LEFEU** pense qu'il peut être intéressant d'être présent à cette manifestation si un jeu est prévu permettant d'attirer des visiteurs, voire s'il y a des petits lots à gagner. **Béatrice GALZIN** précise que le nombre de visiteurs présent à la Fête de l'Oignon n'est pas très important mais les visiteurs sont quasi exclusivement des locaux, ce qui peut être intéressant pour mieux faire connaître Natura 2000 et les actions possibles sur la vallée.

Jour de la Nuit

Sylvain MATEU pense que la participation de l'animateur Natura 2000 à cette manifestation pour une commune doit s'inscrire dans une stratégie globale de sensibilisation sur les chauves-souris.

Il faut également être vigilant au budget Natura 2000 qui est restreint.

François ABBOU pense que, s'il y a une prestation, le site Natura 2000 ne devrait pas participer seul. La commune demandeuse devrait contribuer. Il précise aussi qu'il est important de créer du lien avec les communes de la vallée et répondre à ce type de demande y participe, notamment sur la commune de Thoiras où de nombreuses réunions d'échanges ont eu lieu depuis la prise en charge de Natura 2000. Cela participe à une appropriation du site Natura 2000.

Rénald VAGNER indique qu'il y a des possibilités de mise à disposition d'agents par le Département dans le cadre des Escapades Nature en anticipant la demande. Cette piste et l'appui du PNC sont à creuser.

Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir

-Accompagnement et mise en cohérence de projets

Canyon de Soucy

Plusieurs échanges ont lieu sur le sujet de la part de plusieurs participants mettant en avant le fait que ce sujet touche de nombreux acteurs dans toute la vallée et qu'un dialogue entre ces acteurs serait intéressant.

Karen JOYAUX indique que des réunions vont avoir lieu, dans un premier temps, avec les élus de la CC CAC-TS afin que les élus échangent entre eux sur le sujet et prennent connaissance de différentes actions déjà en place. Ces réunions sont organisées par le chargé de mission Pôle Nature 4 Saisons de la CC CAC-TS et l'animatrice Natura 2000. Si des réunions sont organisées dans un second temps avec les acteurs de la vallée, **Karen JOYAUX** les tiendra évidemment informées.

Synthèse des priorités pour le programme d'action 2019

	Prioritaire	Prestation à prévoir	Nombre de réponses	Note moyenne	Commentaire
o Gestion administrative, financière, gouvernance					
Recrutement d'un 2 ^{ème} animateur Natura 2000, intégration, formation	X		2	9	PRIORITAIRE
Gestion administrative et financière	X		1	10	PRIORITAIRE
COPIEL et échanges avec référents	X		1	10	PRIORITAIRE
o Gestion des habitats et des espèces			0		
Contrats Natura 2000			0		
Suivi des 2 contrats en cours	X		1	8	PRIORITAIRE
Relance contrat en stand by et appels à projets 2019			7	6,1	
Accompagnement nouveau projet contrat selon sollicitation			6	7,5	
Réunion avec forestier		1500 à 2500€	7	5,1	Remplacer par communication via articles de presse et médias locaux
MAEC montage et suivi PAEC	X		0		PRIORITAIRE
MAEC suivi agriculteurs	X		0		PRIORITAIRE
Charte Natura 2000			0		
Suivi exonération TFNB	X		0		PRIORITAIRE
Suivi charte ASA Alès à réaliser			5	3,2	
Réponses aux sollicitations			6	6,2	
o Amélioration des connaissances du territoire et suivis			0		
Suivi colonies chauves-souris	X		1	8	PRIORITAIRE
Réflexion autres actions chauves-souris			8	6,8	Communication/sensibilisation habitants + grille grotte Vallaurie
Création et diffusion flyer ?			8	6	
Echange avec OPIE sur plan d'actions Rosalie			7	5,9	
Suivis Ecrevisses à pattes blanches et pêches électriques			9	7,8	
Gestion des données naturalistes	X		0		PRIORITAIRE
Réponses sollicitations ponctuelles	X		0		PRIORITAIRE
o Information, communication, sensibilisation			0		
Outils de communication			0		
Site internet	X		0		PRIORITAIRE
Lettre d'information		1 700 €	9	7,2	
Page Facebook			9	5,8	
Bulletin d'info			9	7,7	Poursuite mais allègement : 1 par trimestre
Articles presse et médias locaux			9	6,4	
Poster chauves-souris		500€ ?	9	4,7	A voir selon le budget restant en fin/cours d'année
Proposition d'action : poster du site Natura 2000		1000 à 1500€	8	5,1	
Expo N2000 Lozère avec animations scolaires	X	1 350 €	0		PRIORITAIRE
Proposition d'action : panneaux d'info		800€ ?	7	8,1	
Actions de sensibilisation			0		
Recensement barrages de baignade			9	7,9	Organisation d'un Groupe de Travail "Eau" (probablement en juin ?)
Forum sur l'eau			9	7,3	
Participation à des manifestations :			0		
Journée de l'arbre, de la plante et du fruit			8	7,9	Retenu
Foire à Saumane			8	5,9	Retenu
Fête de l'oignon et du pelardon à St André			8	5,9	Non retenu cette année
Journée des associations St-Jean			8	6,0	Non retenu cette année
Jour de la Nuit			7	5,6	A voir selon les demandes, le budget, les compétences des animateurs
Animations scolaires			0		
Rallye Nature	X		0		PRIORITAIRE
Vie du réseau, formation et échanges techniques	X		0		PRIORITAIRE
o Accompagnement et mise en cohérence de projets			0		
Evaluation des incidences	X		0		PRIORITAIRE
Politiques publiques ou projets locaux	X		0		PRIORITAIRE
Autres					
Pacte pastoral intercommunal			1		
Soucy			2	8	Actions d'échanges avec élus en cours avec le Pôle Nature 4 saisons de la CC CAC-TS

En conclusion de ce comité de pilotage, **François ABBOU** remercie de nouveau les participants et indique qu'un compte-rendu de la réunion leur sera transmis très prochainement pour validation.

-oooOoooo-

Compte-rendu réalisé par Karen JOYAUX
Validé par François ABBOU, président du comité de pilotage
et l'ensemble des participants au comité de pilotage

"COMMUNAUTÉ DE COMMUNES"
CAUSSES - AIGOUAL - CÉVENNES
Terres Solidaires
30124 L'ESTRECHURE

